ariegenews

Haute-Ariège: les deux camions tombés dans le lit de l'Ariège seront enlevés dans la nuit de mardi à mercredi

08/07/2013 | 18:26

Opération d'enlèvement d'un poids lourd à Ax les Thermes en août 2010

Ils étaient tombés au même endroit à simplement quelques jours d'intervalle.

Ces deux camions accidentés par leurs chauffeurs espagnols s'étaient en effet renversés au lieu-dit pont de Runac à l'entrée des gorges de Mérens-les-Vals sur la commune d'Ax-les-Thermes la semaine du 19 juin.

Une enquête de sécurité routière avait été lancée par le préfet, enquête dont on attend toujours les conclusions.

Aujourd'hui, faisant suite à l'arrêté temporaire délivré par le Préfet de l'Ariège en date du 5 juillet, il va pouvoir être procédé aux travaux d'enlèvement par grutage. «*La Direction des Routes Nationales Sud-Ouest vous informe que durant la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juillet, il sera procédé à l'enlèvement des camions accidentés les 19 et 21 juin au sud d'Ax-les-Thermes sur la RN 20, et actuellement positionnés dans le lit de l'Ariège*»

Coupure totale de la RN 20 dans les deux sens pendant l'opération

Compte tenu de la complexité et de la dangerosité de l'opération qui consiste en l'enlèvement des poids-lourds avec une grue, et du fait de la configuration des lieux et de la présence d'une ligne électrique haute tension, l'opération impose la coupure totale de la circulation de la RN 20 dans les deux sens de circulation de 23h mardi soir à 6h mercredi matin.

L'enlèvement des engins dans la rivière devrait mobiliser l'équipe de professionnels du garage Proudhom de Pamiers.

La préfecture de l'Ariège annonce dès à présent qu'aucune dérogation de franchissement ne

sera autorisée durant cette période. La section de la RN 20 fermée est comprise entre le PR 83+0000 (aire de chaînage du Berduquet) et le PR 84+0300 (ancien téléphérique du Saquet).

Toutefois, la desserte de la ville d'Ax-les-Thermes sera maintenue pour les usagers en provenance de Foix et Tarascon sur Ariège. Mais l'accès vers l'Andorre et le département des Pyrénées-Orientales sera interdit à la sortie de l'agglomération d'Ax.

Enfin, la desserte des localités de l'Hospitalet-près-l'Andorre et de Mérens-les-Vals ne pourra s'effectuer que depuis le département des Pyrénées-Orientales par le col du Puymorens.

Les usagers en provenance du Pas de la Case seront déviés au niveau du carrefour dit «*La croisade*» en direction des Pyrénées-Orientales via le col du Puymorens et la localité de Porta.

L'information via tous les réseaux de la Dirso
La direction des Routes Nationales annoncera cette coupure sur son support audiphone «*inforoute Ariège*» au 05 61 02 75 75, sur les panneaux à messages variables disposés le long de l'itinéraire, ainsi que sur son site internet www.dirso.fr.

La Direction des Routes Nationales du Sud-Ouest attire l'attention des automobilistes sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence afin d'assurer leur sécurité et celle des personnels travaillant sur les routes. Elle remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

ariège

auteur: Anne-Sophie Fontanet | **publié le:** 08/07/2013 | 18:26 |